NDD A-GA 040-055/DA-001 (04/91)

Si vous êtes au courant ou témoins de. . . . .

TOUT évènement qui, mettant en cause un aéronef, peut résulter en des blessures, des dommages, ou des dangers. . . . .

RAPPORTEZ-LE

immédiatement à votre représentant de la sécurité des vols

Défense nationale National Defence

Canada

(ENGLISH ON REVERSE)